



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE L'ASCENSION

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné par la soussignée QUE :

Aux personnes intéressées par les projets de règlement 2021-529, 2021-530, 2021-531 et 2021-532 modifiant les règlements relatifs au zonage, au lotissement, aux permis et certificats et à la construction

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT:

1. Lors d'une séance tenue le 14 juin 2021, le conseil a adopté les projets de règlements suivants :

Aux personnes intéressées par les projets de règlement 2021-529, 2021-530, 2021-531 et 2021-532 modifiant les règlements relatifs au zonage, au lotissement, aux permis et certificats et à la construction, qu'une assemblée publique de consultation écrite aura lieu du 25 juin au 8 juillet 2021 inclusivement. Les personnes intéressées peuvent se faire entendre en faisant parvenir un courriel à directiongenerale@municipalite-lascension.qc.ca ou une lettre par courrier postal adressée à la direction générale, au 59, rue de l'hôtel-de-Ville, L'Ascension (Québec) J0T 1W0 afin que le conseil municipal puisse en prendre connaissance.

2. Les projets de règlement numéros 2021-529, 2021-530, 2021-531 et 2021-532 peuvent être consultés de 8 h à midi et de 13 h à 16 h du lundi au vendredi au bureau municipal situé au 59, rue de l'hôtel-de-Ville à l'Ascension. Prendre note que des mesures particulières sont en vigueur suivant les consignes de la santé publique.
3. Les projets de règlements numéros 2021-529 relatif au zonage et 2021-530 relatif au lotissement contiennent des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Donné à L'Ascension, ce 15^e jour de juin 2021

Mylène Grenier
Directrice générale adjointe et secrétaire
trésorière par intérim